

RÉFÉRENCES MÉTIERS

DIRECTION GROUPE ACHAT

PRINCIPES DES ACHATS MICHELIN

DANS LE DOMAINE DU
CAOUTCHOUC NATUREL

MARS 2015



MICHELIN

Une meilleure façon d'avancer

Leader mondial du pneumatique, le Groupe Michelin est engagé en faveur de la mobilité durable.

Dans le domaine du caoutchouc, le Groupe Michelin innove afin d'accroître l'efficacité matière. La conception de nouveaux pneumatiques (plus légers, plus durables), le choix de processus de fabrication plus économes en matières premières, l'allongement de la durée de vie des pneumatiques par le rechapage et le recreusage, le traitement des pneus en fin de vie (emploi, recyclage), permettent d'accroître le nombre de kilomètres parcourus en moyenne par tonne de matière utilisée. Cette approche pragmatique et responsable de l'emploi des ressources naturelles est au cœur de la stratégie de développement durable du Groupe Michelin.

Dans le domaine du caoutchouc naturel, le Groupe Michelin est attaché à une gestion responsable et durable de la filière hévéicole. Producteur et transformateur de caoutchouc naturel, le Groupe Michelin respecte et entend promouvoir les cinq engagements formulés ci-dessous.

LE RESPECT DES PERSONNES

➔ Favoriser la résolution des conflits liés à la propriété foncière

Outre le respect des lois, le Groupe Michelin reconnaît l'importance d'identifier l'existence éventuelle de droits d'usage légitimes et de droits dérivés émanant de communautés ou populations locales, pouvant avoir une influence sur l'affectation des sols. Le Groupe Michelin s'engage à ne pas contribuer volontairement, de manière directe ou indirecte, à des actions aboutissant à une appropriation illégitime de terres au détriment de communautés ou populations locales. Le Groupe Michelin veille en particulier au respect du consentement libre, préalable et éclairé des communautés ou populations locales concernées par ses activités, notamment à l'occasion de la création ou de la transformation de plantations.

➔ Améliorer les conditions de travail et le cadre de vie

Le Groupe Michelin est engagé dans la promotion des meilleures pratiques sociales. Il veille notamment à respecter et s'efforce de faire respecter par ses fournisseurs les normes et les standards internationaux qui visent à protéger la santé et la sécurité des employés et de leur famille, à faciliter l'accès local à l'emploi, à promouvoir des conditions d'emploi décentes, à proscrire le travail des enfants et toute forme de travail forcé, à favoriser le droit d'association et le droit syndical, à promouvoir des conditions de logement décentes, à appuyer le développement de conditions de mobilité satisfaisantes ; enfin, il encourage le développement des communautés et populations locales.

LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

➔ Lutter contre la déforestation

Attaché à la protection des forêts primaires et des zones protégées à forte valeur environnementale susceptibles d'être mises en danger par le développement de l'hévéaculture, le Groupe Michelin soutient activement une politique de gestion responsable des terres. Dans la mesure de ses moyens et des possibilités liées à l'organisation de la filière, le Groupe Michelin met tout en œuvre pour que le caoutchouc naturel qu'il produit ou qu'il achète provienne de plantations qui respectent le principe « zéro déforestation ».

➔ Maîtriser l'impact potentiel de l'activité hévéicole sur la faune, la flore et l'environnement

Le Groupe Michelin veille à maîtriser l'impact que ses activités liées à la culture et à la transformation du caoutchouc naturel peut avoir sur la faune, la flore, la biodiversité et, de façon plus générale, sur l'environnement du territoire concerné. Il recherche avec les parties prenantes locales et internationales les meilleurs plans d'utilisation des terres et des territoires, en tenant compte à la fois des besoins économiques, sociaux et environnementaux des populations locales concernées. Le Groupe Michelin est particulièrement attentif à la préservation des eaux de surface et des eaux souterraines, à la sanctuarisation des zones de tourbières, à la gestion responsable des déchets, à l'emploi raisonné des intrants chimiques, ainsi qu'à la réduction des nuisances olfactives.

L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES AGRICOLES

→ Promouvoir les meilleures pratiques agricoles

Le Groupe Michelin promeut et soutient activement la diffusion des meilleures pratiques agricoles, lesquelles permettent au cultivateur de réduire ses coûts de production, d'améliorer ses conditions de travail et d'accroître ses revenus dans la durée. Le Groupe Michelin favorise les transferts de technologies, prioritairement au profit des acteurs locaux de la filière. Il promeut activement la vulgarisation des meilleures pratiques agricoles auprès de ses fournisseurs, des organisations professionnelles, des coopératives locales ou des groupements de planteurs.

→ Agir en faveur de l'accroissement des rendements agricoles

Le Groupe Michelin prend des initiatives afin de favoriser l'accroissement des rendements à l'hectare, levier essentiel de lutte contre la déforestation et contre la faim, permettant, dans une certaine mesure, d'accompagner l'accroissement de la demande mondiale de caoutchouc naturel sans augmenter les surfaces agricoles cultivées et réduisant d'autant la pression foncière sur les zones forestières ou sur les cultures vivrières.

LE BON USAGE DES RESSOURCES NATURELLES

→ Accroître l'efficacité matière du caoutchouc naturel

Afin de satisfaire la demande croissante de pneumatiques sans pour autant accroître de façon excessive les surfaces agricoles dévolues à l'hévéaculture, le Groupe Michelin s'engage à poursuivre ses efforts de recherche en vue d'augmenter l'efficacité matière, c'est-à-dire la quantité de caoutchouc naturel utilisée par millier de kilomètres parcourus.

LA BONNE GOUVERNANCE

→ Lutter contre la corruption

Dans le domaine du caoutchouc naturel comme dans tous les domaines, le Groupe Michelin refuse toute forme de corruption active ou passive.

→ Dialoguer avec les parties prenantes

Les parties prenantes locales et internationales sont régulièrement consultées de façon à contribuer au développement de la filière caoutchouc naturel durable.

→ Agir de façon transparente

Les engagements pris dans le cadre de la présente démarche Caoutchouc Naturel Durable font l'objet d'une évaluation écrite annuelle. Un rapport de synthèse est diffusé publiquement sur le site du Groupe Michelin.

L'ORGANISATION DES ACHATS MICHELIN

Un réseau mondial dans plus de 27 pays



4 DOMAINES D'ACHAT

- ➔ Matières Premières et Energie
- ➔ Caoutchouc Naturel
- ➔ Achats Industriels
- ➔ Services

4 ZONES GÉOGRAPHIQUES

- ➔ Europe
- ➔ Amérique du Nord
- ➔ Amérique du Sud
- ➔ Asie Pacifique

POUR EN SAVOIR PLUS

➔ Sur la démarche Performance et Responsabilité Michelin, "Une meilleure façon d'avancer"
www.michelin.com/corporate

➔ Sur nos référentiels fournisseurs Michelin (Qualité, Conditions Générales d'Achat, ...)
www.michelin.com/purchasing

Michelin - Direction Groupe Achats

23, place des Carmes-Déchaux
63040 Clermont-Ferrand Cedex 9 - France
+33 (0)4 73 32 20 00